

Séance du 14 septembre 2016

La séance est ouverte à 19h00

Présents : BOITEL D., HENRY A., CREC'HRIOU Y., LE GAC B., MONTMIRAIL F., LE HENNAF A., DRU E., LE HOUEROU A., MARONNE M., LE CALVEZ J., HARRAR J.J., Florence OUVRARD

Excusés : BIENVENUT A. (pouvoir à Alain LE HOUEROU),

Approbation du compte rendu du 22 juillet 2016. Approuvé à l'unanimité.

Secrétaire de séance : Béatrice LE GAC

1- Remplacement d'un adjoint démissionnaire.

Monsieur le Maire rappelle la démission du 1^{ier} adjoint en charge des affaires sociales, Monsieur CHEREL Olivier, démission acceptée le 5 septembre par M. le Sous-Préfet par intérim.

Cette démission implique de reconsidérer certains points du fonctionnement du Conseil Municipal en rapport avec le nombre et les positions des adjoints.

Tout d'abord, il s'agit de s'intéresser au nombre d'Adjoints à disposition. En vertu de l'article L.2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal détermine librement le nombre d'Adjoints sans que celui-ci ne puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal.

Ce pourcentage donne, pour la Commune, un effectif maximum de quatre Adjoints.

Monsieur Le Maire explique qu'en cas de vacance d'un poste d'adjoint, tout conseiller municipal peut se porter candidat y compris s'il occupe déjà les fonctions d'adjoint.

Monsieur Le Maire fait donc appel à des candidatures au poste de 1^{ier} adjoint laissé vacant par la démission de Monsieur Olivier CHEREL.

Monsieur HENRY Alain se porte candidat.

Dans la mesure où il n'y a qu'un seul candidat pour le poste à pourvoir, Monsieur Le Maire propose à l'ensemble des membres présents un vote à main levée. Après un tour de table, l'ensemble des membres donnent leur accord pour ce mode de scrutin.

Monsieur Alain HENRY est proclamé 1^{ier} adjoint et immédiatement installé.

12 voix pour et 1 abstention (Alain HENRY).

2- DESIGNATION DES DELEGUES A LANNION TREGOR COMMUNAUTE

Le Maire avise l'assemblée des conseillers communautaires résultant de l'application de l'article L273-11 du code électoral (applicables aux communes de moins de 1 000 habitants). Sont désignés titulaire Mr BOITEL Dominique, Maire et Mr HENRY Alain, 1^{ier} adjoint.

3- Élection du 4^{ième} adjoint

Monsieur Le Maire explique que l'élection de Monsieur Alain HENRY au poste de 1^{ier} adjoint à pour incidence le changement dans l'ordre du tableau des adjoints.

Ainsi, le 3^{ième} adjoint Madame OUVRARD Florence passe 2^{ième}, le 4^{ième} adjoint, Madame Joyselle LE CALVEZ passe 3^{ième}.

Il faut donc pourvoir au poste du 4^{ième} adjoint laissé vacant.

Monsieur Le Maire fait donc appel à des candidatures au poste de 4^{ième} adjoint laissé vacant.

Monsieur DRU Emmanuel se porte candidat.

Dans la mesure où il n'y a qu'un seul candidat pour le poste à pourvoir, Monsieur Le Maire propose à l'ensemble des membres présents un vote à main levée. Après un tour de table, l'ensemble des membres donnent leur accord pour ce mode de scrutin.

Monsieur Emmanuel DRU est proclamé 4^{ième} adjoint et immédiatement installé.

12 voix pour et 1 abstention (Emmanuel DRU).

4- Répartition des commissions

Monsieur le Maire propose de revoir leur composition.

COMMISSIONS COMMUNALES

Commission	Responsable	Membres
AFFAIRES SOCIALES	Joyselle LE CALVEZ	Mireille MARONNE Françoise MONTMIRAIL Béatrice LE GAC
BULLETIN COMMUNAL SITE INTERNET	Françoise MONTMIRAIL	Emmanuel DRU (réfèrent site internet) Yann CREC'HRIOU Joyselle LE CALVEZ
ASSOCIATION	Béatrice LE GAC	Joyselle LE CALVEZ (Pôle jeunes) Emmanuel DRU Françoise MONTMIRAIL
BUDGET	Alain HENRY	Florence OUVRARD Emmanuel DRU Joyselle LE CALVEZ

Par ailleurs, Monsieur le Maire suggère la nécessité de revoir la désignation des délégués aux établissements publics de coopération inter-communal dont la commune est membre

Délégation aux syndicats intercommunaux		
Syndicats	membres	noms des délégués
LTC	Titulaire	BOITEL Dominique
	Suppléant	HENRY Alain
Syndicat d'Entraide	Titulaire	LE HENAFF Annie
	Titulaire	LE CALVEZ Joyselle
	Titulaire	MARONNE Mireille
	Suppléant	LE GAC Béatrice
Comité cantonal de soins	Titulaire	LE GAC Béatrice
	Titulaire	LE CALVEZ Joyselle
	Titulaire	MONTMIRAIL Françoise
CIPE ou Comité Intercommunal de la Petite Enfance	Titulaire	LE HENAFF Annie
	Titulaire	BIENVENUT Aurélie
	Suppléant	MARONNE Mireille
Correspondant Sécurité routière		DRU Emmanuel

Commission Appel d'Offre

3 membres titulaires

M HENRY Alain
M DRU Emmanuel
M CREC'HRIOU Yann

3 membres suppléants

M LE HOUEROU Alain
Mme LE GAC Béatrice
M HARRAR Jean-Jacques

Avis favorable à l'unanimité

5- ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Monsieur Le Maire rappelle que le Conseil d'Administration du Centre communal d'Action sociale doit comprendre, outre le Maire, président de droit, au minimum de trois membres élus et trois membres nommés et au maximum huit membres élus et huit membres nommés

Par délibération en date du 28 mars 2014, le nombre de membres élus avait été fixé à quatre et également à quatre membres nommés.

Monsieur Le Maire propose de revoir la composition et propose d'élever à 5 le nombre de membres élus.

Le conseil municipal décide de fixer à cinq le nombre de membres élus et également à cinq le nombre de membres nommés.

Le résultat du vote a désigné pour siéger au conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale

Membres élus	Membres nommés
Mme MARONNE Mireille Mme MONTMIRAIL Françoise Mme LE CALVEZ Joyselle Mme LE HENAFF Annie M. LE HOUEROU Alain	Mme LE GUILLARM Marie-Julienne Mr SALAUN Hervé Mr HENRY François Mme URVOY Evelyne Mr CADIOU Jean-Yves

Avis favorable à l'unanimité

6- Modification du temps de travail d'un emploi à temps non complet
(jusqu'à 10 % du temps de travail)

Le Maire informe l'assemblée que compte tenu de la nécessité de gérer le site internet de la commune, il convient de modifier la durée hebdomadaire de service de l'emploi correspondant.

Il propose de porter la durée du temps de travail de l'emploi de Catherine RAOUL créé initialement pour une durée de 28 heures par semaine par délibération du 25 juillet 2014, à 29 heures par semaine à compter du 19 septembre 2016,

Avis favorable à l'unanimité

7- Questions diverses

Travaux de Pont Ar Hoail

Florence OUVRARD demande à revoir les plans des travaux route de Pont ar Hoail.

Emmanuel DRU expose les travaux envisagés, à savoir :

Un cheminement piéton sera créé à partir de l'entrée piétonne du camping.

La mise aux normes PMR en face sera sécurisée avec une barrière en bois renforcé en acier jusque la 1^{er} écluse après le virage.

Il sera nécessaire d'élargir la voirie pour permettre la création de deux places de stationnements.

Un chemin sera créé en régie pour redescendre la vallée du Douardu, la fontaine et le lavoir seront remis en état et un espace public sera créé avec table de pique-nique.

Un cheminement PMR sera réalisé jusque l'entrée du camping, puis le passage du côté de Ty Limpaler.

Une réunion d'information publique à destination des riverains sera faite le 07 octobre 2016 à 19 heures.

Fermeture de la Cale sèche :

Du 25/09 et réouverture le 10-15/10 suite changement de propriétaire.

Bilan été Pôle jeunes et Cap Sport :

Florence OUVRARD présente le bilan de l'été des activités qui est très satisfaisant.

Tout d'abord, 10 jeunes ont participés au camp nautique.

Plan de financement
Voyage pôle jeunes KERMARIA-SULARD 2016

Dépenses	Recettes
-----------------	-----------------

Description des postes de dépenses	Montant (€)	Financier (co-financement envisagé)	Montant (€)	%
Camping Plestin	200 €	Actions réalisées	786 €	35,00
Stage Nautique	734 €	Subvention CAF (sur les bases de 15€/jour/jeune)	720 €	32,00
Repas	160 €	Subvention Commune	623 €	27,00
Transport (minibus)	280 €	Famille (1)	120 €	5,00
Total Plestin	1 375 €			
Encadrement + Préparation	874 €			
Total	2 249 €	Total	2 249 €	100

(1) 10€/participant

Recettes/Dépenses :

<i>Dépenses</i>		<i>Recettes</i>		
Description des postes de dépenses	Montant (€)	Financier (co-financement envisagé)	Montant (€)	%
Camping Plestin	173.16€	Actions réalisées	786 €	
Stage Nautique	612 €	Subvention CAF (sur les bases de 15€/jour/jeune)	412 €	
Repas	108.71 €			
Transport (minibus)	313.7 € + 10€ essence	Famille (1)	100 €	
Total	1217 €	Total	1298 €	

Concernant le CAP Sport :

Bilan quantitatif

Nombre de Stage	Nombre d'enfants différents durant les vacances
12	21

Bilan par Activité

Activité	Nombre de jeunes	Garçons	Filles	Kermaria
Stage Athlétisme	8	6	2	6 (75%) +2 Trézény
Stage Kinball	7	6	1	5 (71%) + 2 Trézény
Stage Rugby	5	4	1	5 (100%)
Stage Football	9	7	2	9 (100%)
Stage Kayak	Annulé			
Stage Tennis	7	7	0	4 (57%) + 2 Trézény + 1 Perros Guirec
Stage Jeux Traditionnels	6	6	0	4 (67%) + 1 Trézény + 1 Perros guirec
Stage Hip Hop	6	1	5	5 (83%) + 1 Camlez
Stage Sarbacane	3	3	0	2 (67%) + 1 Trézény
Stage crosse québécoise	Annulé			
Stage opposition	4	2	2	3 (75%) + 1 Trézény
Stage Baseball	Annulé			
TOTAL (moyenne)	6	5	1	77%

Dépenses/ Recettes

	Recettes	Dépenses
Inscriptions	469€	
Hip Hop		168.53€
TOTAL	469€	168.53€

En ce qui concerne les inscriptions de la rentrée, il a fallu ouvrir une cession supplémentaire à cause des nombreuses inscriptions. Séances tous les mardis et jeudis de 17h15 à 18h30

Séance plénière LTC le 05/10/2016

Monsieur Le Maire invite chaque conseiller à y participer

Eglise de TREMEL

Monsieur Le Maire tient à faire part des remerciements de Madame Le Maire de TREMEL concernant la subvention allouée pour l'église.

Il explique qu'il a été en contact avec le Maire de COATREVEN qui lui a expliqué qu'une association a été créée pour l'église. Il propose donc de verser une subvention pour l'église de COATREVEN sur les mêmes bases que TREMEL au budget de 2017

PORS BODIOU

Monsieur Le Maire explique qu'il a pris contact avec le service chargé de réaliser le diagnostic archéologique à Pors Bodiou. Ce service n'a pas les financements et de ce fait le traitement du dossier prend du retard.

Monsieur le Maire dit reprendre le dossier à son retour début octobre.

LAURIERS

Malgré la réalisation d'une clôture autour des jeux dans le pars des Lauriers, des déjections canines sont toujours présentes.

Un panneau sera posé à l'entrée.

Par ailleurs, une voiture stationne régulièrement dans un virage et rend dangereux la circulation des véhicules.

Il est envisagé de poser un panneau ou de tracer une ligne jaune au sol.

Conseiller déléguée :

Monsieur le Maire annonce qu'il va nommer Béatrice LE GAC conseiller délégué en charge de l'enfance la jeunesse et le social.

Fin de séance : 20 heures